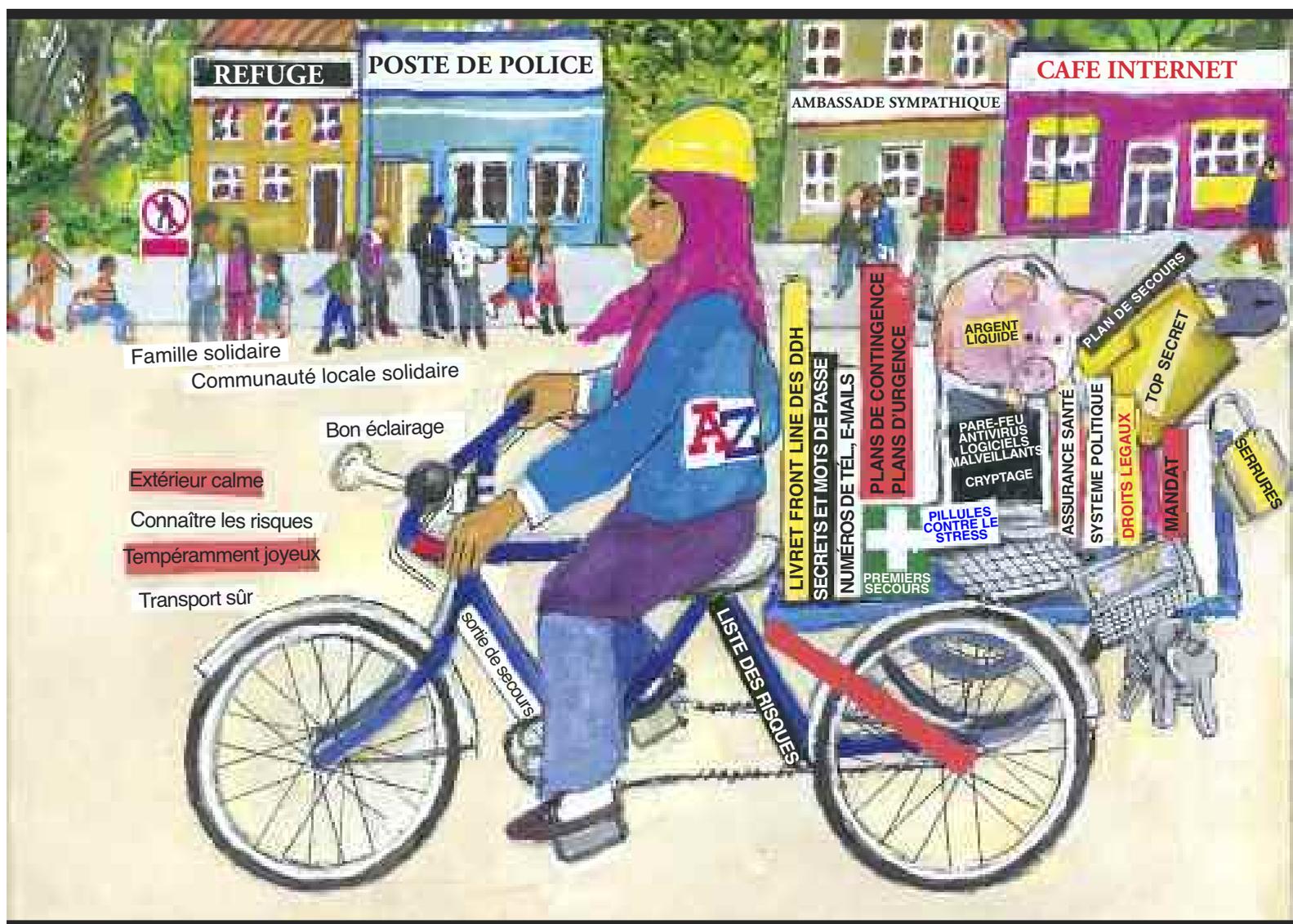


MANUEL DE SÉCURITÉ :

MESURES PRATIQUES POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN DANGER



ANNEXE 1

Exemple : SWOT analysis on Security

Une analyse SWOT (un acronyme dérivé de l'anglais dont l'équivalent français est MOFF) est une analyse des Menaces, Opportunités, Forces et Faiblesses. Les forces et les faiblesses sont "internes" (au sein de votre organisation) et les opportunités et les menaces viennent de l'environnement externe de votre région et de votre pays.

Une analyse SWOT peut être menée pour toute situation, mais voici un exemple par rapport à votre sécurité.

Pour faire une analyse SWOT :

Etape 1 : avec un groupe de collègues, divisez une feuille de tableau en 4 (voir ci-dessous) et réfléchissez ensemble aux éléments à inclure. Inscrivez les contributions de chacun.

Etape 2 : déterminez quels éléments doivent être placés en priorité (entre 3 et 5) et développez des plans d'actions concrets pour ces priorités.

Forces (par rapport à votre sécurité)	Faiblesses (par rapport à votre sécurité)
<ul style="list-style-type: none">• un personnel engagé• des responsables habitués à gérer les menaces• des contacts influents au sein du gouvernement• des médias indépendants soutiennent notre travail• de bons contacts avec des organisations de défense des droits humains régionales et internationales	<ul style="list-style-type: none">• les connaissances sur la façon de gérer les menaces ne sont pas partagées de manière uniforme• aucun plan de sécurité pour le bureau et les activités• mauvaises relations avec le Ministre de la Défense (responsable de l'armée)• les médias contrôlés par le gouvernement ne couvrent pas nos activités
Opportunités (par rapport à votre sécurité)	Menaces (contre votre sécurité)
<ul style="list-style-type: none">• d'autres ONG locales qui travaillent sur la question des droits humains : plaidoyer, problèmes juridiques, et soutien psychologique• Orientations de l'UE sur les DDH - nous pouvons nous rapprocher des ambassades afin qu'elles nous assistent	<ul style="list-style-type: none">• l'armée et un groupe armé de l'opposition ont tous deux menacé les ONG qui défendent les droits humains.• une loi potentielle visant à contrôler les activités et les financements des ONG de défense des droits humains.

Priorisation et action (pour exemple seulement – cette organisation a décidé de se concentrer sur les menaces majeures) :

Priorités :

1. Le Responsable des programmes doit écrire les plans de sécurité et organiser une consultation (date de remise du plan : dans 3 mois)
2. Le Directeur et la direction doivent rencontrer les anciens collègues qui travaillent désormais au Ministère de la Défense pour mettre en place une stratégie visant à améliorer la relation avec le Ministère (date : la semaine prochaine)
3. Le Directeur et un autre dirigeant doivent rencontrer les leaders religieux qui ont de l'influence sur le groupe armé de l'opposition (le manager est un membre de la famille élargie d'un chef religieux) (date : le mois prochain)
4. Organiser une réunion avec d'autres ONG locales qui peuvent aussi être affectées par le projet de loi de contrôle des ONG, afin de parler d'initiatives communes (date : dans trois semaines)
5. Personnes chargées de superviser et de veiller à ce que toutes ces rencontres aient lieu, et de les faire progresser : le Directeur et le Responsable des programmes.